



FONDS DE CONSOLIDATION DE LA PAIX (FCP) RAPPORT DESCRIPTIF FINAL DU PROGRAMME¹

PERIODE DU RAPPORT: DU 02.2009 AU 11.2010

Titre du Programme et Référence du Projet	Pays, Localité(s), Secteur(s) Prioritaire(s) du Programme / Résultats Stratégiques²
<ul style="list-style-type: none">Titre du Programme: Formation des femmes en droits humains dans l'Ouham Pendé et le Bamingui Bangoran.Réf. du Programme (<i>le cas échéant</i>) : 00066659Numéro de Référence du Projet/Bureau MPTF:³ PBF/CAF/A-2	<p>(<i>le cas échéant</i>) Pays/Localité : République Centrafricaine Sous-préfectures de Paoua, Ndélé</p>
Organisation(s) Participante(s)	Secteur(s) Prioritaire(s) du Programme / Résultats Stratégiques
<ul style="list-style-type: none">Organisations qui ont reçu du financement direct du Bureau MPTF dans le cadre du Programme : UNHCR	Partenaires de mise en œuvre
Budget du Programme/Projet (US\$)	Durée du Programme (mois)
Budget total approuvé tels que reflété sur le document du projet: USD 368,090.00	Durée totale (<i>mois</i>)/ 18
Contribution du Fonds ⁴	Date de démarrage ⁵ (<i>dd.mm.yyyy</i>) 17 février 2009
<ul style="list-style-type: none">Par agence (<i>le cas échéant</i>)	
Contribution de(s) agence(s) 0	Date de clôture originale ⁶ (<i>dd.mm.yyyy</i>) 16 Août 2010
<ul style="list-style-type: none">Par agence (<i>le cas échéant</i>)	
Contribution du Gouvernement (<i>le cas échéant</i>) 0	Date de clôture actuelle ⁷ (<i>dd.mm.yyyy</i>) Novembre 2010
Autres Contributions [donateur(s)] 0	Est-ce que l(es) agence (s) a/ont fermé opérationnellement le programme dans son (leurs) système? Oui X Non <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>
TOTAL: USD 368,090.00	Date prévue de clôture financière ⁸ :
Évaluation du Programme	Soumis par:

¹ Le terme "programme" est utilisé pour les projets, programmes et programmes conjoints.

² Résultats Stratégiques, tels que formulés dans le Plan Prioritaire, le document de projet ou le PMP (Cadre Global des Résultats Stratégiques du FCP);

³ Le numéro de référence du projet est le même que celui indiqué sur le message de notification, aussi appelé "Project ID" sur la fiche technique du projet sur le portail du Bureau MPTF ([MPTF Office GATEWAY](#))

⁴ La contribution du Fonds (MPTF ou Programme Conjoint) correspond à la quantité transférée aux Organisations Participantes des Nations Unies, qui est disponible sur le portail du Bureau MPTF ([MPTF Office GATEWAY](#))

⁵ La date de démarrage est la date du premier transfert de fonds du Bureau MPTF en tant qu'Agent Administratif. Cette date est disponible sur le portail du Bureau MPTF ([MPTF Office GATEWAY](#))

⁶ Tel qu'approuvé sur le document de projet originale par l'organisme de prise de décisions pertinent/comité de pilotage.

⁷ Au cas de prolongation du projet, la date de clôture révisée et approuvée doit être reflétée ici. Si la prolongation n'est pas approuvée, la date de clôture actuelle est la même que la date de clôture initiale. La date de clôture est la même que la date de clôture opérationnelle, qui fait référence au moment où toutes les activités du programme ont été complétées par l'Organisation Participante responsable. A ce moment, les agences concernées doivent en informer le Bureau MPTF comme convenu dans le MOU.

⁸ La clôture financière exige le retour des soldes non dépensés et la soumission de l'état financier final certifié ainsi que le rapport. ([Certified Final Financial Statement and Report](#)).

Évaluation Complétée

Oui Non Date: *dd.mm.yyyy*

Rapport d'Évaluation – Attaché

Oui Non X Date: *dd.mm.yyyy*

○ Nom: Léopold Kouandongui

○ Titre: Expert en Suivi-Evaluation du PBF

○ Organisation Participante (“Lead Agency”):

○ Adresse e-mail: kouleo03@yahoo.fr

FORMAT DU RAPPORT DESCRIPTIF FINAL

RÉSUMÉ

- Dans ¼ à ½ page, résumez les accomplissements les plus importants du Programme au cours de la période considérée et les éléments clés de votre rapport détaillé ci-dessous. A l'intérieur de ce résumé, veuillez souligner les éléments du rapport que vous considérez comme les plus importants à fin d'être inclus dans le rapport annuel consolidé du Bureau MPTF.

Les accomplissements les plus importants du programme ont été obtenus dans le cadre de deux volets mis en œuvre, à savoir :

Volet Sensibilisation :

- Formation continue et *coaching* des parajuristes pour le renforcement de leurs capacités ;
- Rencontres régulières avec les 14 points focaux et renforcement de leurs capacités pour la mobilisation communautaire et le référencement des cas de protection rencontrés dans les quartiers ;
- Rencontres hebdomadaires avec les filles mères pour des échanges sur des thèmes de protection permettant d'évaluer les besoins de soutien de ce groupe. Les thèmes principaux abordés sont l'excision, les mariages et grossesses précoces, la scolarisation des filles et la violence domestique ;
- **Sensibilisation de 105 personnes** au sein de ces sessions régulières (équipe football féminine, groupes religieux, lycéennes, exciseuses, points focaux). Au total, **448 personnes** ont été sensibilisées dans les groupes des jeunes filles, des filles libres, des femmes fonctionnaires sur les thèmes de grossesse précoces, conséquences du mariage précoce, excision, scolarisation des filles et des droits de l'enfant ;
- **Autres sensibilisations (2 séances) regroupant 201 personnes** réalisées auprès des groupes des chefs de quartier et points focaux identifiés au préalable par les femmes juristes lors de vastes campagnes de sensibilisations au début de projet (Juillet et Août 2010). Ces participants sont des responsables des groupements, leaders religieux et leaders communautaires. La nécessité de référer les survivants de violences et tout autre cas d'abus à la clinique juridique a été soulignée. C'est ainsi que les thèmes abordés lors de la formation ont été principalement : les droits de l'homme, l'importance du respect de ces droits à travers des textes juridiques nationaux et internationaux ;
- Formation et participation d'un groupe de de 17 femmes, musulmanes et catholiques, exciseuses de Paoua, au processus de réflexion sur les effets néfastes de la pratique de l'excision.

Volet consultations :

211 consultations effectuées par la Clinique Juridique de Paoua, avec **123 conciliations**, dont **86 réussies**, **6 cas de saisine du tribunal compétent**, **4 cas de requêtes** accompagnées soit à la Police, soit à la Gendarmerie, 2 cas ont été référés à l'hôpital et 1 cas à l'Association Centrafricaine pour le Bien Etre Familial.

I. Objectifs

- Veuillez fournir une brève introduction sur le programme / projet (un paragraphe).
- Indiquer les principaux résultats et leur contribution par rapport aux objectifs du programme par rapport au Plan Prioritaire (projets PRF) et au document du projet (IRF).

Le projet consiste en la formation en droits humains, en collaboration avec l'Association des Femmes Juristes Centrafricaines (AFJC) pour doter les acteurs bénéficiaires en notions et outils en éducation juridique et droits humains dans leurs communautés respectives. Cette initiative devrait permettre l'amorce d'un processus de réflexion sur le respect du droit de la femme mais aussi celui du Genre. Les partenaires voudraient ainsi promouvoir une prise de conscience chez les femmes victimes/non victimes des conflits (déplacées, retournées en particulier) au sujet des lois nationales et internationales traitant des questions de

droits humains. C'est un projet exécuté en collaboration avec une ONG nationale l'AFJC dans les préfectures de l'Ouham Pende et du Bamingui Bangoran, des zones post conflits à travers les Centres d'écoute de Droit mis en place par cette ONG (AFJC).

II. Évaluation des résultats du Programme

- Cette section est **la plus importante dans le rapport** et une attention particulière doit être accordée à la présentation des **résultats / et les changements** qui ont eu lieu plutôt qu'aux activités. Elle est composée de trois parties à fin d'aider à capturer ces informations de différentes manières (i. Section descriptive; ii. Évaluation axé sur les indicateurs de performance; iii. Évaluation et Leçons apprises ; et iv. Une illustration narrative spécifique).

i) **Rapport descriptif des résultats:**

De janvier à décembre 2012, veuillez répondre aux questions d'orientation indiquées ci-dessous pour fournir un compte rendu succinct des résultats obtenus. Le but ici est de raconter **l'histoire du changement** que votre programme (PRF) ou projet (IRF) a atteint sur toute sa durée. Il faudra aussi faire référence au mécanisme de mise en œuvre utilisé ainsi qu'aux partenariats stratégiques.

- **Effets réalisés (outcomes):** Les effets sont les changements stratégiques à plus haut niveau que votre programme vise à contribuer. Veuillez fournir un résumé des progrès accomplis par le programme par rapport aux **résultats prévus dans le Plan Prioritaire et/ou le document de projet**, vis-à-vis l'/les indicateur(s) pertinent(s) référés dans ces documents. Veuillez indiquer si les objectifs finals ont été atteints, ou bien expliquez tout écart dans les résultats obtenus par rapport aux prévisions. Veuillez expliquer la contribution globale au plan prioritaire ou bien aux autres documents stratégiques pertinents, p. ex.: le PMP, les priorités nationales, etc. Veuillez expliquer qui ont été les bénéficiaires principaux. Veuillez souligner tout changement institutionnel et / ou de comportement parmi les bénéficiaires au niveau des résultats.

Le principal effet de ce projet réside dans l'existence des prémisses de la promotion d'une culture de paix, de la démocratie et de la réconciliation nationale par un renforcement de la société civile en général et l'AFJC en particulier. Dans cette perspective, les activités de sensibilisation, les consultations et les assistances juridiques menées dans le cadre des cliniques juridiques à Ndélé ont été appréciées par le Sultan, les autorités locales et la population malgré l'absence de l'autorité judiciaire. Il en est de même pour la ville de Paoua où les activités menées sont appréciées positivement par les autorités locales et les représentants du système judiciaire. Un réseau a été mis en place et des actions régulières de plaidoyer auprès des autorités locales sont menées ayant un impact positif sur les affaires traitées.

L'objectif recherché à travers ce projet vise la consolidation de la paix dans les zones opérationnelles ayant été le théâtre de conflits armés. La fragilité des droits individuels et des libertés demeure en effet une évidence dans toute circonstance de post-conflit. Même si l'on peut croire au processus de pacification en cours, les affrontements passés et la rupture consécutive de confiance servent encore de prétextes, ou alors ouvrent la voie à des violations des droits humains, dont les femmes et les enfants sont souvent la cible en raison de leur vulnérabilité: harcèlement sexuel, viol, excision, déplacements forcés, maltraitance du veuvage, mariage forcé et différents cas d'abus et violences.

Les femmes sont considérées, trop souvent, uniquement comme des victimes dans les conflits armés. Cependant, lorsque les femmes sont formées, organisées et renforcées au sein de la société civile, elles ont, en effet, un **potentiel prometteur primordial en tant qu'actrices de la promotion de la paix**. C'est pourquoi, le partenariat avec l'AFJC a accordé une attention particulière aux **droits des femmes dans** le but d'améliorer les mécanismes légaux pour les protéger contre les discriminations, l'exploitation et la violence basées sur le genre et de promouvoir leur rôle actif pour la promotion de la Paix.

L'intégration de la dimension **genre** dans la promotion de la paix, guidée au niveau international par la résolution **1325 du Conseil de sécurité** « Femmes, paix et sécurité » a été incluse dans ce partenariat avec une triple perspective : i) familiariser le public aux droits de la femme, ii) renforcer la capacité des femmes à faire valoir leurs droits et iii) améliorer la situation des femmes et des filles dans les localités concernées.

Cette triple perspective s'encadre de deux volets principaux :

- un volet relatif à la sensibilisation de la population ;
- un volet de consultation juridique, médiation, orientation et accompagnement juridique.

Tout le long de sa durée, le projet a contribué grâce à ses activités au renforcement de l'état de droit et de la bonne gouvernance, à la promotion du respect de droits de l'homme et de ceux des femmes. Ces activités demeurent des prémisses de la promotion d'une culture de paix, de la démocratie et de la réconciliation nationale par un renforcement de la société civile en général, l'AFJC en particulier. Le projet s'inscrit ainsi dans l'axe prioritaire II du Plan Prioritaire pour la consolidation de la paix en RCA.

- **Résultats / Produits (outputs):** Les produits sont les accomplissements les plus immédiats dont votre programme est responsable. Veuillez indiquer les produits principaux obtenus sur toute la durée du programme, par rapport aux résultats prévus **dans le Plan Prioritaire et/ou le document de projet**, en faisant référence à/aux indicateur(s) pertinent (s) dans ces documents. Veuillez indiquer si les objectifs ont été atteints, ou bien expliquer tout écart dans les résultats obtenus par rapport aux prévisions au cours de la période considérée. Si possible, veuillez inclure le nombre de bénéficiaires. Veuillez indiquer comment les résultats obtenus ont contribué à l'atteinte des objectifs et expliquer tout écart dans les contributions actuelles vis-à-vis celles prévues par rapport aux résultats.

Les principaux résultats de ce projet peuvent être déclinés comme suit :

Dans la ville de Paoua :

- ✓ 02 juristes de l'AFJC forment et appuient 03 parajuristes dans leurs missions (gestion de la clinique juridique)
- ✓ 17 femmes, musulmane et catholique, exciseuses de Paoua ont été formées et participent activement dans un processus de réflexion sur les effets néfastes de la pratique de l'excision.
- ✓ Les consultations s'élèvent au nombre de 49 et 28 médiations dont 24 réussies, 1 référé à la police et 1 au tribunal.
- ✓ Formation de 2200 personnes au total soit 63 groupes dont les autorités locales, religieuses et forces de sécurité et groupements économiques et sociaux. La majorité des personnes formées étaient des femmes mais 10 de ces groupes étaient mixtes ou composés exclusivement d'hommes et de jeunes hommes
- ✓ La clinique juridique soutient également 30 groupements économiques de femmes (tontines et AGR)

Dans la ville de Ndélé :

- ✓ 02 juristes de l'AFJC forment et appuient 04 parajuristes dans leurs missions (gestion de la clinique juridique) ;
- ✓ 1260 personnes au total formées dont 560 hommes et 700 femmes réparties dans 65 groupes. Les autorités locales, les forces de sécurité, le personnel des ONG internationales, les groupements économiques et sociaux également en Mai-Juin 2009

Le taux d'exécution budgétaire s'élève à 100 %.

- **Évaluation qualitative:** Veuillez fournir une appréciation qualitative de l'état d'avancement global du programme, sa contribution à l'atteinte des résultats a même d'adresser les causes principales du conflit. Apprécier les contributions du projet aux indicateurs respectifs du Plan Prioritaire. Faire

ressortir des partenariats clés et expliquer comment ces relations ont eu un impact sur l'atteinte des résultats. Veuillez expliquer les questions transversales que vous considérez pertinentes pour les résultats présentés. Enfin décrire les Effets catalytiques en termes de processus ou de mobilisation de fonds supplémentaires?

Le projet est mis en œuvre par DRC en partenariat avec l'AFJC.

Une (1) personne de DRC, coordinateur de programme de protection, a été chargé du suivi de la mise en œuvre, du suivi financier et de l'évaluation du projet. Ceci dans l'objectif de renforcer des capacités.

Le projet a prévu la mise en disposition de quatre (4) membres de l'AFJC, formatrices, qui ont été directement et à 100% impliquées dans l'exécution du projet. Ces juristes ont supervisé les parajuristes dans chaque clinique juridique.

Les 8 parajuristes, membres représentatives des communautés, identifiés et formés, ont été directement impliqués dans la réalisation du présent projet.

C'était cette équipe qui a réalisé toutes les activités programmées, à savoir les sensibilisations, les formations, la mise en place des cliniques juridiques et le suivi-évaluation de ces activités.

Grâce à la dynamique des ONGs DRC et AFJC, le projet a pu obtenir les résultats escomptés même si confronté parfois à certaines difficultés dans sa mise en œuvre.

Le projet a bénéficié de l'expertise et expérience de DRC dans le cadre de protection des survivants des accusations de sorcellerie. En particulier, dans la période d'implémentation de ce projet, les membres de l'AFJC ont pu bénéficier d'une formation (courant juillet 2010) sur le respect des droits humains avec une attention particulière sur la technique de suivi et référence de ces survivants. Les résultats de cette approche intégrée ont été déjà reconnus par les bénéficiaires du projet.

Les résultats obtenus par le projet concourent à l'atteinte des objectifs nationaux de développement, en l'occurrence ceux du Document de Stratégie de Réduction de la Pauvreté (DSRP 1) du Gouvernement Centrafricain. En effet, ce document de référence nationale, dans le choix de ses stratégies nationales, opte, au niveau du pilier 2, pour la **promotion de la bonne gouvernance et l'Etat de droit**. Dans cette perspective, les activités de sensibilisation/formation des populations, surtout la sensibilisation des femmes sur la question des droits humains (le droit de la femme en particulier) ne peuvent que contribuer à l'atteinte des résultats attendus de ce pilier.

Il convient aussi de mentionner le Programme Cadre des Nations Unies d'Appui au Développement (PCNUAD/UNDAF 2007-2011) en Centrafrique a aussi fait de ce **pilier 2 du DSRP 1** l'une de ses priorités, notamment le domaine prioritaire n° 1 « **Renforcement de la gouvernance démocratique et le respect des droits humains** ».

ii) Évaluation axé sur les Indicateurs de Performance

En utilisant le **Cadre de Résultats du Document de Projet / PTA** – veuillez donner des détails sur la réalisation des indicateurs au niveau des effets réalisés, résultats atteints et produits dans le tableau ci-dessous. Lorsqu'il n'a pas été possible de recueillir des données sur les indicateurs, veuillez bien expliquer le pourquoi.

	Indicateurs <u>atteints</u> (Cumule sur la période de financement)	Raisons d'éventuel(s) écart(s)	Source de vérification
Effets réalisés 1⁹ Indicateur: Indicateur de référence: Indicateur cible:			
Résultats / Produit 1.1 Indicateur 1.1.1 Indicateur de référence: Indicateur cible:			
Indicateur 1.1.2 Indicateur de référence: Indicateur cible:			
Résultats / Produit 1.2 Indicateur 1.2.1 Indicateur de référence: Indicateur cible:			
Indicateur 1.2.2 Indicateur de référence: Indicateur cible:			

⁹ Note: Les effets, résultats, les produits, les indicateurs et les cibles devront être présentés **tels qu'ils apparaissent sur le document du projet/Plan Prioritaire ou PMP** de sorte que vous rendrez compte de vos accomplissements cumulés par rapport aux objectifs prévus. Veuillez ajouter des lignes si nécessaires pour les résultats 2, 3, etc.

iii) Évaluation, Meilleures Pratiques et Leçons apprises

- Veuillez fournir des détails sur les évaluations ou études éventuelles menées dans le cadre du programme et indiquer comment ils ont été utilisés au cours de la mise en œuvre du programme. Y a-t-il eu une évaluation finale du projet et quelles sont les principales conclusions? Le cas échéant, fournir les raisons pour lesquelles aucune évaluation du programme n'a pas encore été effectuée.

Durant la période de mise en œuvre du projet, une évaluation a été réalisée sur le terrain mais non finalisée car les consultants ne s'entendaient pas sur le contenu du rapport d'évaluation. Et donc, le rapport de l'étude n'était pas validé par le Comité de Pilotage PBF car les inputs des acteurs impliqués dans cette évaluation n'étaient pas pris en compte pour finaliser le rapport.

- Veuillez expliquer, le cas échéant, les défis confrontés tels que des retards dans l'exécution du programme, et la nature des contraintes comme les modalités de gestion, ressources humaines, etc. Quelles mesures ont été prises pour les atténuer? Comment tels défis et/ou actions ont affecté à la réalisation de l'ensemble des résultats? Y a-t-il eu des risques identifiés lors de la conception du projet qui se sont matérialisés ou des risques imprévus qui sont apparus par la suite?

Les défis sont présentés dans le tableau suivant :

N°	Défis/Contraintes rencontrés	Mesures prises
1	La situation sécuritaire reste très volatile dans le pays	Une évaluation conjointe et permanente de la sécurité a permis la mise en œuvre efficace du projet sur le terrain
2	Difficultés de mobilisation communautaire pendant la saison des pluies car les communautés travaillent dans les champs.	Les interventions techniques du projet ont été harmonisées avec le calendrier agricole paysan
3	Retard dans le démarrage du projet	Une revue du plan de travail a été réalisée pour rattraper le temps ; aussi les procédures administratives et financières ont été allégées.
4	Insuffisance de suivi du projet par l'agence d'exécution	L'agence a été saisie à cet effet et a fini par organiser des missions de terrain pour suivre le projet.
5	Les croyances et le poids des traditions, le niveau d'éducation et d'analphabétisme ont été des principaux obstacles à la mise en œuvre du projet	Des actions de sensibilisations thématiques ont été renforcées pour faciliter l'exécution totale du projet.

Ces défis ont impacté la mise en œuvre du projet et rallongé de 3 mois la durée de vie du projet.

- Indiquer les leçons apprises principales et les meilleures pratiques qui faciliteraient la conception et la mise en œuvre future de programmes, y compris les questions liées aux modalités de gestion, ressources humaines, ressources, etc. Veuillez également inclure des expériences d'échec, qui sont souvent la source la plus riche des leçons apprises.

Les principales leçons apprises sont les suivantes :

- ✓ Le Plan d'Action a été réadapté pour rattraper les retards accusés ;

- ✓ Les autorités politico-administratives, notables et populations sont sensibilisés, informés et formés sur les droits humains ;
- ✓ L'insuffisance de synergie avec les autres projets du fonds demeure très préoccupante ;
- ✓ La question d'appropriation et de pérennisation du projet par les communautés reste encore très délicate.

iii) Une illustration narrative spécifique

- Donner un exemple plus détaillé d'un projet qui contribuait avec réussite au processus de la consolidation de la paix. Présenter les changements les plus remarquables atteints au niveau de la perception ou des attitudes des groupes cibles préalablement impliqués dans le conflit?
- L'inclusion des pièces justificatives, y compris des photos avec des légendes, des informations plus détaillées, etc., est fortement encouragée. Le Bureau MPTF choisira des exemples et des photos qui seront publiés dans le rapport annuel global, le site web et le Bulletin du Bureau MPTF.

QUELQUES ILLUSTRATIONS DE CERTAINES REALISATIONS

1. Cliniques juridiques, Paoua.



Allocution de Sous-préfet de Paoua, lors de l'inauguration officielle de la clinique juridique



A droit, coupe de ruban par monsieur W. Kaelin en présence des autorités locales et de la Représentante HCR (ECHOS de l'HCR, N° 003, 22 juillet 2010, page 4)



Visite de la clinique lors d'une mission de suivi du Secrétariat PBF



Photo de famille de l'équipe de la mission de suivi avec les femmes juristes et parajuristes

2. Centre de formation socioprofessionnel de Kabo



3. Radio communautaire de Paoua



Bâtiment abritant la radio



Réunion de sensibilisation et de mobilisation des commerçants pour la pérennisation de la radio communautaire de Paoua

Dynamique de conflits adressés: Veuillez décrire le problème spécifique ou défi à confronter par le sujet de votre exemple.

Le problème spécifique à confronter par le projet était le Renforcement de l'Etat de Droit, notamment la réduction de toutes formes de violences faites aux femmes et l'amélioration des connaissances en droits humains et droit de la femme.

Interventions du projet: Comment le problème ou défis a-t-il été adressé à travers les interventions du programme ? Quel fut le changement attendu ? (soyez aussi précis que possible)

Pour adresser ce défis, la stratégie de mise en œuvre du projet s'est appuyée sur deux ONG dont une internationale, le DRC pour son expertise en matière de mise en œuvre des projets et sa connaissance des zones d'intervention, et l'autre nationale, l'AFJC pour sa connaissance juridique et judiciaire des problèmes spécifiques aux femmes. L'implication des partenaires et bénéficiaires du projet grâce à des actions de

sensibilisation et formation a été pour beaucoup dans les progrès réalisés dans l'atteinte des résultats.

Résultat: Veuillez décrire le changement observable qui a eu lieu à ce jour suite aux interventions du programme. Par exemple, comment la communauté a vécu le changement ou comment le gouvernement a réussi à mieux même faire face au problème initial ? Comment les interventions ont adressé les causes de conflit

- ✓ Les capacités techniques et opérationnelles de l'ONG AFJC ont été renforcées à l'issue de la mise en œuvre du projet ;
- ✓ Les prémisses de la promotion d'une culture de paix, de la démocratie et de la réconciliation nationale existent dans les zones d'intervention du projet, ce qui a sensiblement renforcé la résolution des conflits par voie judiciaire et les négociations, et réduit les cas de violation des droits des femmes et dans la zone du projet.